



**DEMANDE D'AUTORISATION D'INTRODUCTION ET/OU DE PRELEVEMENT DE GIBIER
DANS LE MILIEU NATUREL**

(Arrêté interministériel du 7 juillet 2006 portant sur l'introduction dans le milieu naturel de grand gibier ou de lapins et sur le prélèvement dans le milieu naturel d'animaux vivants d'espèces dont la chasse est autorisée)

Demandeur : Je soussigné(e)

Nom - Prénom :

Agissant au nom de

(S'il s'agit d'une personne morale : société, association, ...)

Adresse :

Code postal - commune :

Tél :

sollicite l'autorisation de (**cocher la case correspondante**)

reprendre dans le milieu naturel introduire dans le milieu naturel

reprendre et introduire dans le milieu naturel (*dans le même département*)

les animaux suivants (**espèce(s) et nombre d'animaux de chaque espèce**)

| | Sanglier | Chevreuil | Daim | Cerf élaphe | Cerf sika | Lapin de garenne | Autres (<i>préciser</i>) |
|--------|----------|-----------|------|-------------|-----------|------------------|----------------------------|
| Nombre | | | | | | | |

* *Préciser le cas échéant*

Pour les sangliers :

Animaux caryotypés ou issus de caryotypés oui non

Animaux issus d'un élevage déclaré : - indemne de la maladie d'Aujeszki : oui non

- indemne de la peste porcine classique : oui non

1°) Finalité de la reprise et/ou du lâcher (cocher la case correspondante)

Réintroduction dans le milieu naturel aux fins de renforcer la population de l'espèce dans un autre secteur géographique

Etudes scientifiques

Relâcher des animaux dans un enclos de chasse ou sur les territoires d'un établissement professionnel de chasse à caractère commercial

Autre objectif - **Dans ce cas, préciser** :

2°) Provenance des animaux (cocher la case correspondante)

Reprise dans le milieu naturel * (préciser le lieu) :

* *En cas de reprise dans le milieu naturel dans un département autre que celui du lâcher, merci de joindre l'autorisation de prélèvement validée par la DDAF compétente pour faciliter l'instruction de votre demande.*

Elevage(s) (n° d'élevage, nom du propriétaire, coordonnées complètes et numéro de téléphone) :

.....
.....
.....

3°) Destination géographique des animaux - identification du lieu d'arrivée

.....
.....
.....

4°) Modalités techniques de l'opération et engins autorisés

.....
.....
.....

5°) Date(s) / période(s) et lieu(x) de la capture

.....
.....
.....

6°) Date(s) / période(s) et lieu(x) de l'introduction

.....
.....
.....

❖ Pour les lâchers de lapins de garenne, un extrait de carte (format IGN au 1/25000) indiquant la localisation des lâchers doit être joint à votre demande.

☞ Accord du propriétaire du propriétaire ou du détenteur du droit de chasse du lieu de lâcher ou de prélèvement des animaux.

J'atteste que je bénéficie de l'accord du(des) propriétaire(s) ou du(des) détenteur(s) de droit de chasse sur les terrains concernés par l'introduction et/ou le prélèvement dans le milieu naturel.

Le à
Signature du demandeur

Partie réservée au service instructeur

☞ Avis de la Fédération des Chasseurs des Deux-Sèvres

NB

- ❖ Le transport s'effectuera dans des véhicules agréés pour le grand gibier concerné (le véhicule utilisé et le chauffeur doivent détenir l'agrément délivré par les services vétérinaires de leur département)
- ❖ Dans tous les cas un bilan devra être retourné à la DDAF - Cellule « Chasse », l'envoi du bilan conditionnera l'obtention de prochaines demandes.
- ❖ LA DEMANDE DEVRA ETRE TRANSMISE AU MOINS 15 JOURS AVANT LA DATE SOUHAITEE DE L'OPERATION

La présente demande doit être adressée à la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt des Deux-Sèvres
- service chasse - 68, Rue Alsace Lorraine - BP 8722 - 79027 NIORT CEDEX 9
☎ 05.49.08.57.37. - Fax : 05.49.08.57.98.